

Présentation du programme européen *Erasmus + jeunesse* 2014-2020



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
AQUITAINE

2007-2013

Education formelle et professionnelle :
Erasmus, Comenius, Grundtvig, Leonardo

Education non formelle : Jeunesse en Action

Actions de préparation dans le domaine du
sport

2014 -2020

Fusion des programmes

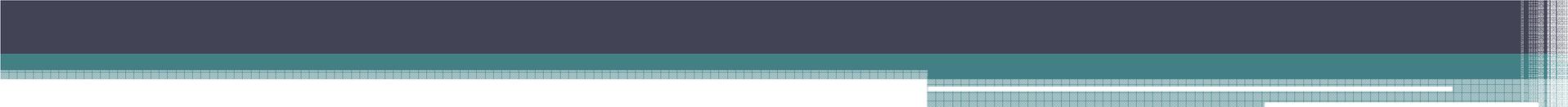
ERASMUS +

« Education, formation »

« Jeunesse »

« Sport »

« Jean Monnet »



Principales caractéristiques du programme

- Un programme intégré, une architecture rationalisée
- Des objectifs généraux et des objectifs plus spécifiques aux secteurs concernés
- Des liens plus étroits entre le programme Erasmus + et les objectifs politiques de l'union Européenne: Europe 2020 et cadre renouvelé pour la coopération européenne dans le secteur de la jeunesse.
- Soutien à des projets qui ont une réelle valeur ajoutée européenne
- Focus plus important sur les résultats et l'impact des projets soutenus

La Gestion du programme

- Une gestion centralisée (EACA, ou Agence exécutive)

ou

- Une gestion décentralisée auprès des agences nationales.

En France, 2 agences continuent d'assurer la mise en œuvre d'Erasmus +

**ERASMUS+Jeunesse et sports
pour les actions liées au champ Jeunesse et sport**

**ERASMUS+ Education Formation
pour les actions liées au champ Education-Formation**

Les Actions clés (sans le sport et les activités Jean Monnet)

- Action clé 1 (KA1)
La mobilité à des fins d'apprentissage → Mobilité des étudiants, des jeunes et des professionnels
- Action clé 2 (KA2)
Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques → Partenariats stratégiques, alliances de la connaissance, alliances sectorielles, plateforme informatique
- Action clé 3 (KA3)
Soutien aux réformes des politiques → Soutien en faveur de la gouvernance au titre de la stratégie Europe 2020 et méthode ouverte de coordination

Pays éligibles (selon les actions) 1 / 2

PAYS PROGRAMME (34)

Member States of the European Union (EU) ²			
Austria	Estonia	Italy	Portugal
Belgium	Finland	Latvia	Romania
Bulgaria	France	Lithuania	Slovak Republic
Croatia	Germany	Luxembourg	Slovenia
Cyprus	Greece	Malta	Spain
Czech Republic	Hungary	Netherlands	Sweden
Denmark	Ireland	Poland	United Kingdom

Non EU Programme Countries		
Former Yugoslav Republic of Macedonia Iceland	Liechtenstein Norway	Switzerland Turkey

PAYS PARTENAIRES VOISINS (22)

PARTNER COUNTRIES NEIGHBOURING THE EU

Western Balkans (Region 1)	Eastern Partnership countries (Region 2)	South-Mediterranean countries (Region 3)	Russian Federation (Region 4)
Albania Bosnia and Herzegovina Kosovo ³ Montenegro Serbia	Armenia Azerbaijan Belarus Georgia Moldova Ukraine	Algeria Egypt Israel Jordan Lebanon Libya Morocco Palestine Syria Tunisia	Russian Federation

Pays éligibles (selon les actions) 2/2

OTHER PARTNER COUNTRIES

The Partner Countries below are regrouped according to the financial instruments of the EU external action.

Region 5⁴ Asia	Afghanistan, Bangladesh, Bhutan, Cambodia, China, DPR Korea, India, Indonesia, Laos, Malaysia, Maldives, Mongolia, Myanmar, Nepal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thailand and Vietnam
Region 6⁵ Central Asia	Kazakstan, Kyrgyzstan, Tajikistan, Turkmenistan, Uzbekistan
Region 7⁶ Latin America	Argentina, Bolivia, Brazil, Chile, Colombia, Costa Rica, Ecuador, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexico, Nicaragua, Panama, Paraguay, Perú, Uruguay, Venezuela
Region 8⁷	Iran, Iraq, Yemen
Region 9⁸	South Africa
Region 10⁹ ACP	Angola, Antigua and Barbuda, Belize, Cape Verde, Comoros, Bahamas, Barbados, Benin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroon, Central African Republic, Chad, Congo (Brazzaville), Congo (Kinshasa), Cook Islands, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominica, Dominican Republic, Eritrea, Ethiopia, Fiji, Gabon, Gambia, Ghana, Grenada, Republic of Guinea, Guinea-Bissau, Equatorial Guinea, Guyana, Haiti, Jamaica, Kenya, Kiribati, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Marshall Islands, Mauritania, Mauritius, Micronesia, Mozambique, Namibia, Nauru, Niger, Nigeria, Niue, Palau, Papua New Guinea, Rwanda, St. Kitts and Nevis, St. Lucia, St. Vincent and the Grenadines, Solomon Islands, Samoa, Sao Tome and Principe, Senegal, Seychelles, Sierra Leone, Somalia, Sudan, South Sudan (tbc) , Suriname, Swaziland, Tanzania, East Timor, Togo, Tonga, Trinidad and Tobago, Tuvalu, Uganda, Vanuatu, Zambia, Zimbabwe.
Region 11¹⁰ Industrialised countries	Australia, Bahrain, Brunei, Canada, Hong Kong, Japan, (Republic of) Korea, Kuwait, Macao, New Zealand, Oman, Qatar, Saudi Arabia, Singapore, Taiwan, United Arab Emirates, United States of America.

KA1 Mobilité des jeunes, des travailleurs de jeunesse à des fins d'apprentissage

- Les échanges de jeunes

- Age: 13-30 ans
- Durée: 5 à 21 jours
- 16 à 60 participants

- Le SVE (court terme ou long terme)

- Age: 17-30 ans
- Durée: 2 à 12 mois et 2 sem à 2 mois pour JAMO
- 1 à 30 volontaires
- Accréditations obligatoires

- La mobilité/formation des travailleurs de jeunesse

- Pas de limite d'âge
- Durée: 2 jours à 2 mois
- Max 50 participants
- Activités: séminaires de travail, de contact, visites d'étude, jobshadowing, formation

Mobilité « jeunesse »

Échanges de jeunes

- Age :13-30 ans
- Durée : 5 à 21 jours
- Participants : minimum 16 et maximum 60

- Un échange de jeunes permet de découvrir le mode de vie d'autres jeunes en Europe, de discuter et d'agir sur des thèmes qui intéressent les jeunes et les professionnels de la jeunesse.
- Au moins deux groupes de jeunes d'au moins 2 pays différents se rencontrent pour échanger sur un thème particulier, avec des supports d'activités qui permettent la participation active des jeunes (musique, danse, théâtre, débats ...)
- Quelques exemples de thématiques : la diversité culturelle, l'environnement, l'information des jeunes, la santé, la solidarité, le sport, la sexualité,
- Les partenaires préparent le projet ensemble, participent activement à sa mise en oeuvre, impliquent la communauté locale, valorisent le travail réalisé par les jeunes et les compétences acquises.

Mobilité « jeunesse »

Le Service volontaire européen (court terme ou long terme)

- Age : 17-30 ans
- Durée : 2 à 12 mois (2 à 8 semaines pour les SVE CT)
- 1 à 30 volontaires par projet

- Pour les jeunes volontaires :
 - Le Service Volontaire Européen permet de découvrir une autre culture, d'acquérir des compétences, de s'engager pour une mission d'intérêt général.
 - Les volontaires sont accueillis au sein d'une structure à but non lucratif. Ils sont nourris et logés, accompagnés dans leur mission par un tuteur.
 - Un accompagnement avant, pendant et après est assuré par les structures impliquées dans le projet.

- Les structures impliquées dans le SVE :
 - Pour l'accueil de volontaires européens : une association, une collectivité, un établissement ou organisme à but non lucratif, établi dans un des pays-programme ou partenaire.
 - Une accréditation doit être demandée avant d'envoyer ou d'accueillir des volontaires

Mobilité « jeunesse »

Mobilité/formation des travailleurs de jeunesse

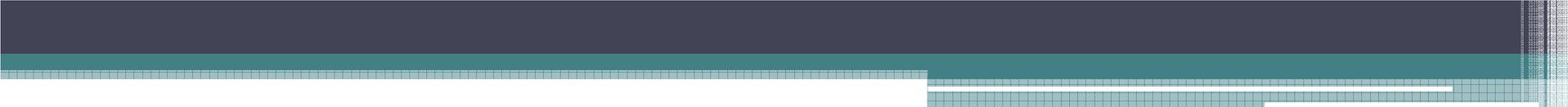
- Pas de limite d'âge
- Durée : 2 jours à 2 mois
- Participants : maximum 50

- Ce volet d'Erasmus+ s'adresse à tous les acteurs du secteur jeunesse qui encadrent des jeunes, professionnels et bénévoles.
- Enrichir le travail de votre organisation en initiant ou en participant à une des activités suivantes :
 - Observations en situation de travail (jobshadowing)
 - Visites d'étude
 - Activités pour trouver des partenaires de projet (séminaires de contacts)
 - Séminaires / Conférences
 - Formations
- Participer aux activités de formation offertes dans le cadre du réseau européen des agences nationales : inscriptions via l'outil online sur le site www.salto-youth.net

Mobilité « jeunesse »

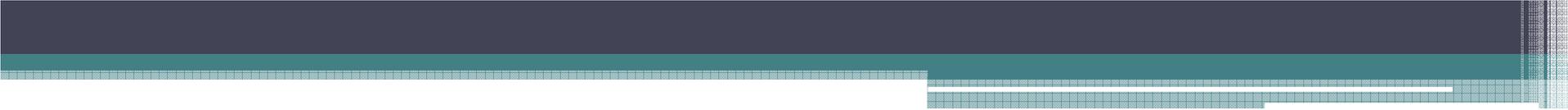
Evénements SVE de large envergure

- Au moins 30 volontaires (individuels ou en groupe) pendant 5 jours à 2 mois
- Dans pays programme et pays partenaires voisins
- Obligation d'activités complémentaires de valorisation du volontariat (conférences, séminaires, meetings et ateliers) pendant l'événement
- Gestion par l'Agence Exécutive (EACEA)
- Date de dépôt : 15 mai



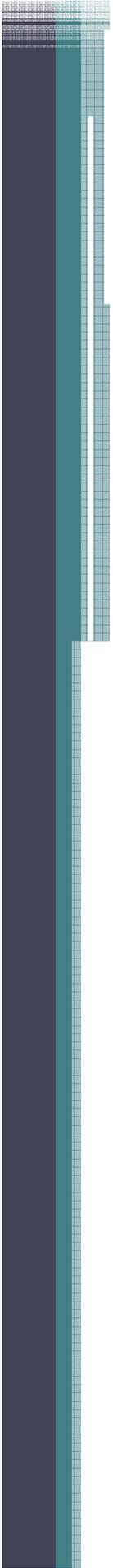
REGLES FINANCIERES

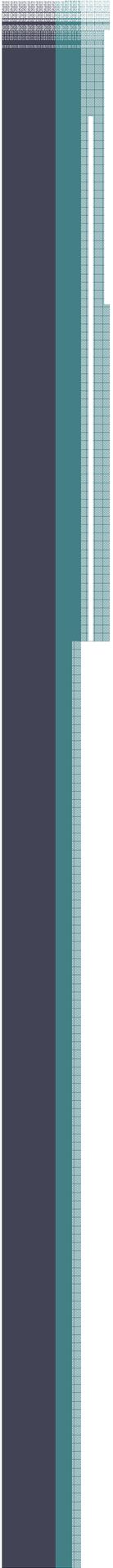
- **Coûts forfaitaires**
 - Transport: selon la fourchette kilométrique
 - Soutien individuel: indemnité par jour ou par mois selon l'activité
 - Soutien à l'organisation: coût du projet/indemnité par jour et par participant
 - Soutien linguistique autre que pour FR-EN-DE-SP-IT
- **Coûts réels**
 - Pour faciliter l'accès des personnes ayant des besoins spécifiques ou les jeunes ayant moins d'opportunité
 - Coûts exceptionnels: visite de préparation préalable, visa, tutorat

- 
- Cette mobilité peut s'organiser avec les pays suivants :
les pays du programme : 28 Etats membres de l'Union européenne + Turquie, Norvège, Liechtenstein, Islande, ancienne République yougoslave de Macédoine
et les pays voisins de l'Union européenne répartis en 4 zones géographiques :
 - Région 1 : Balkans occidentaux
 - Région 2 : partenariat oriental,
 - Région 3 : pays méditerranéens,
 - Région 4 : Fédération de Russie

KA2 Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques

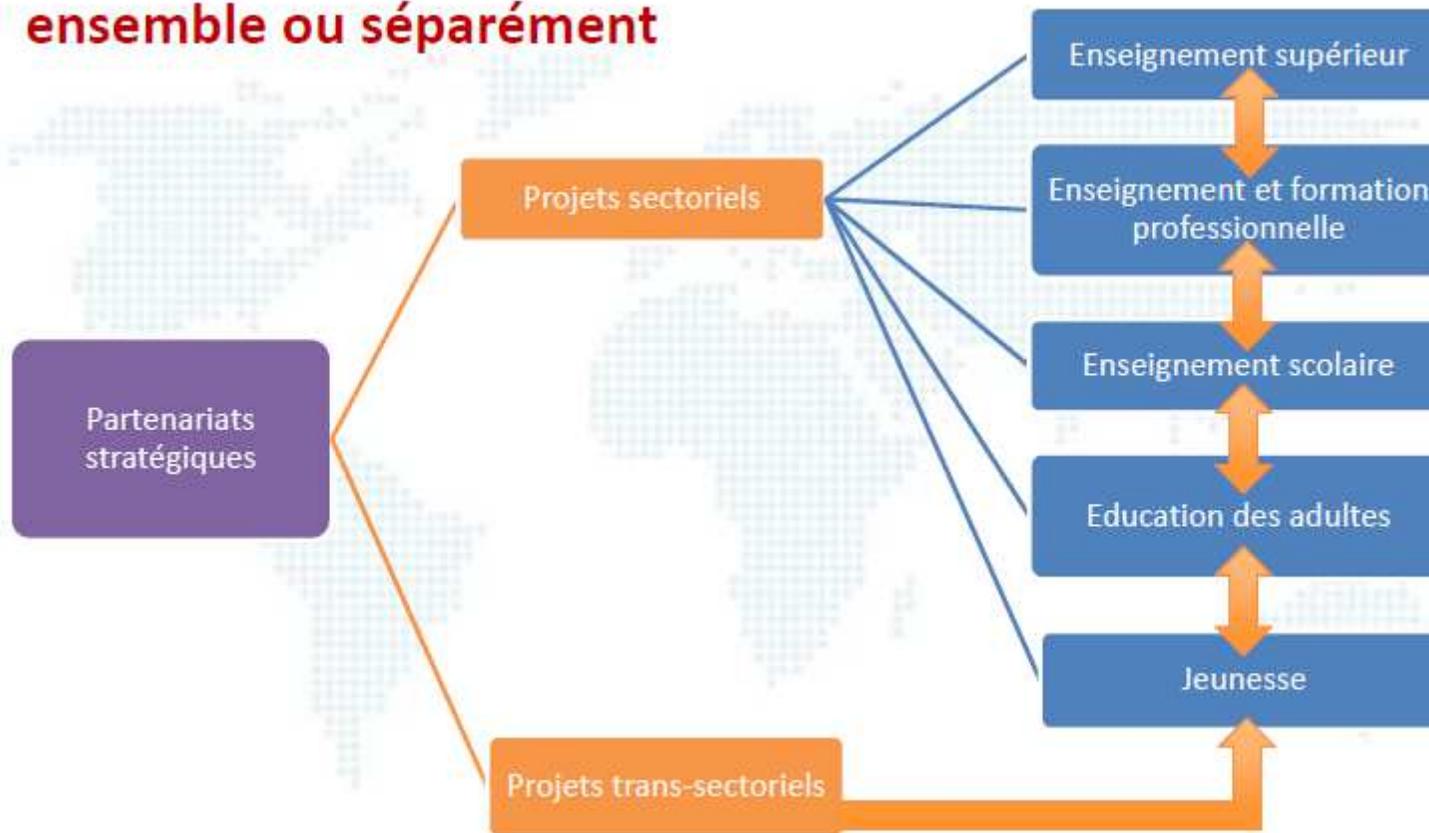
- ERASMUS offre une grande flexibilité
- **Développement du travail de jeunesse** (outils, méthodes, programme de travail) pour favoriser l'acquisition des compétences clés chez les jeunes
- Méthodes, outils pour la professionnalisation et le développement professionnel des travailleurs de jeunesse
- Développement de nouvelles pratiques (formation, soutien) notamment utilisation des modes d'apprentissage ouverts et flexibles, mobilité virtuelle, meilleure utilisation des TICE
- Programme et outils pour combattre l'exclusion et le décrochage scolaire
- Mise en réseau et coopération avec des organisations d'autres champs
- **Mobilité des travailleurs de jeunesse** 2mois à 12 mois
- **Initiatives de jeunes transnationales (non exclusif)**: actions encourageant la citoyenneté active et l'esprit d'entreprendre

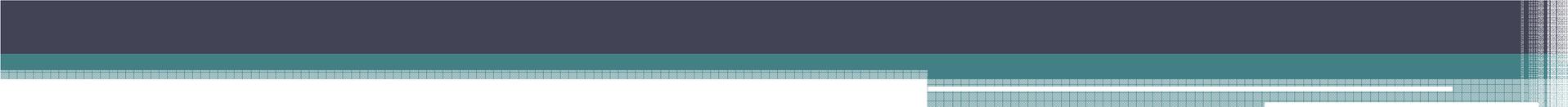




Partenariats stratégiques

**5 secteurs -
ensemble ou séparément**



- 
- ❑ Durée du projet: entre 6 mois et 2 ans
 - ❑ Les projets pourront aborder les thématiques suivantes : éducation et formation, emploi et esprit d'entreprise, santé et bien-être, participation, activités de volontariat, inclusion sociale, les jeunes dans le monde, créativité et culture
 - ❑ Ces projets impliquent au moins 3 organisations de 3 pays du programme sauf pour les Initiatives de Jeunes transnationales qui ne doivent réunir qu'un minimum de 2 partenaires de 2 pays du programme.
 - ❑ A noter qu'une mobilité long terme peut être envisagée pour les travailleurs de jeunesse (2 à 12 mois) dans le cadre d'un Partenariat stratégique si elle apporte une réelle plus-value à la coopération.

Renforcement des capacités des structures de jeunesse

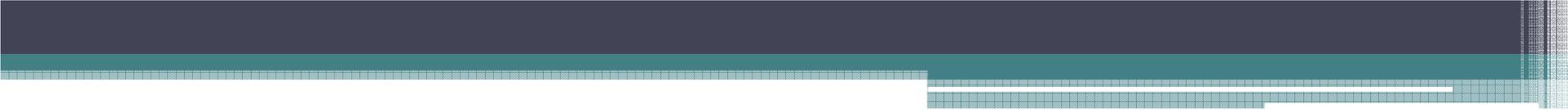
- Il s'agit de soutenir la coopération avec les autres partenaires du reste du monde (Régions 5 à 11) via :
 - Les échanges de jeunes
 - Le Service Volontaire Européen
 - La mobilité des travailleurs de jeunesse(NB : même caractéristiques que dans l'action-clé 1)
- 2 dates de dépôt : 30 avril et 2 septembre
- Ce volet est géré de façon centralisée par l'Agence Exécutive (EACEA)

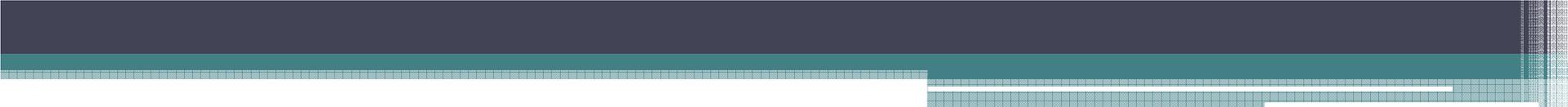
REGLES FINANCIERES

- Coûts forfaitaires
 - Gestion de projet et mise en œuvre: subvention par organisation
 - Projets transnationaux: subvention par participants
 - Production intellectuelle: coût unitaire par jour et par personne
 - Evènement démultiplicateur; subvention basée sur le nombre de participants et leur origine
- Coûts réels
 - Pour faciliter l'accès des personnes ayant des besoins spécifiques
 - Coûts exceptionnels: sous-traitance et équipement

KA3 Soutien aux réformes politiques

- Séminaires nationaux et transnationaux qui offrent un espace d'information, de débat et de participation active des jeunes au dialogue structuré (outils, méthodes, programme de travail) pour favoriser l'acquisition des compétences clés chez les jeunes
- Séminaires nationaux ou transnationaux qui préparent le terrain pour les conférences officielles
- Evènements autour de la semaine européenne de la jeunesse et qui favorisent les débats sur les thèmes de la politique de jeunesse
- Consultation de jeunes en vue de connaître leurs besoins
- Réunions et séminaires, réunions d'information ou débats entre les jeunes et les décideurs politiques
- Evènements simulant le fonctionnement des institutions démocratiques et le rôle des décideurs au sein de ces institutions

- 
- ❑ Durée du projet: entre 3 mois et 2 ans
 - ❑ Séminaires nationaux: une organisation d'un pays programme
 - Séminaires transnationaux: 2 organisations d'au moins 2 pays différents dont un est un pays programme

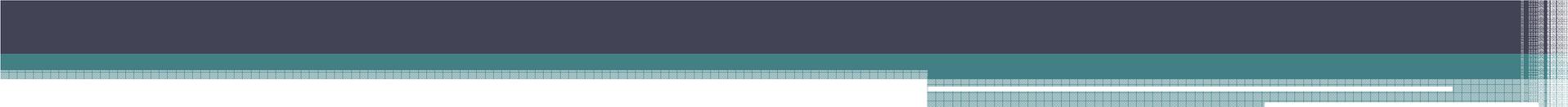


REGLES FINANCIERES

- Coûts forfaitaires
 - Voyage: subvention par participant
 - Soutien organisationnel: subvention par participants/jour
- Coûts réels
 - Pour faciliter l'accès des personnes ayant des besoins spécifiques
 - Coûts exceptionnels: consultation, visa

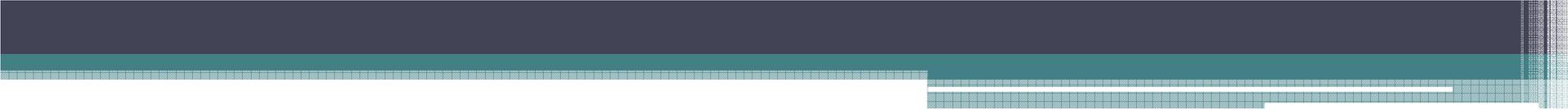
Modalités générales

- Projet porté par un établissement, une asso, une collectivité, une entreprise
- Une candidature unique possible par action clé
- Dématérialisation
 - soumission électronique (E-Form)
 - création d'un compte ECAS par l'utilisateur
- Mise à disposition à moyen terme de nouveaux outils à l'intention des bénéficiaires: plateforme, outils d'aide aux projets et de valorisation des mobilités
- Les projets avec les pays du reste du monde sont gérés par l'Agence exécutive (échanges, SVE, mobilité des travailleurs) ainsi que le volet sport
- ❖ *ECAS est un nouvel identifiant unique permettant d'utiliser toutes les applications de la commission européenne*



Dépôt des projets

- 1^{ière} deadline: 4/02/2015(toutes les actions)
- 2^{ième} deadline: 30/04/2015
- 3^{ième} deadline: 1/10/2015

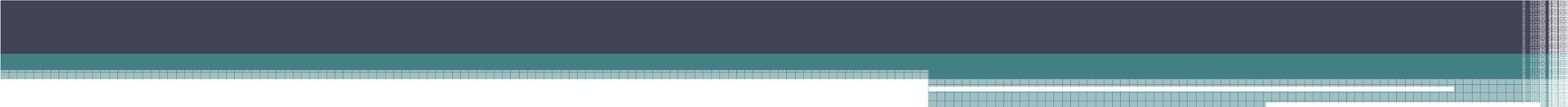


Les procédures de sélection des dossiers

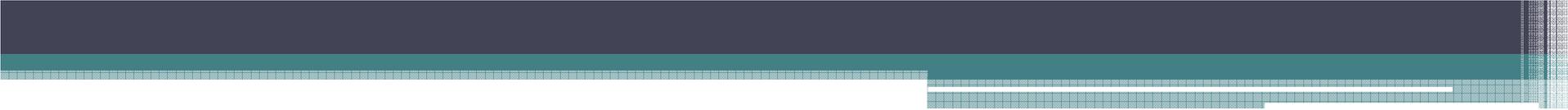
- A ce jour, la procédure se calque sur celle de l'agence Erasmus+Education Formation et EACA avec le recrutement d'experts.

1^{ère} étape: je crée mon compte ECAS et mes partenaires aussi.

- <http://www.erasmusplus-jeunesse.fr/site/detail-news.html>
- http://prezi.com/embed/gvi5byapny80/?bgcolor=ffffff&lock_to_path=1&autoplay=0&autohide_ctrls=0&features=undefined&disabled_features=undefined



QUESTIONS/ REPOSSESSES



La Nouvelle gouvernance territoriale

- Un comité permanent de la mobilité décliné au niveau régional dans un COréMOB co-piloté Etat- Région
- Une plateforme de la mobilité soutenue par le Fond d'expérimentation pour la jeunesse